

الهيئة الوطنية
للصحة العامة

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة العمومية
إدارة حفظ صحة الوسط
وحماية المستهلك
عدد

منشور عدد 09

الموضوع: حول الوقاية من الأخطار الناجمة عن الفيضانات.

الملاحيق: 11 وثيقة فنية.

في نطاق تنسيق الجهود المتعلقة بالوقاية من الأخطار الصحية الناجمة عن الفيضانات و المتضمنة لجملة من الإجراءات الواجب توخيها على المستويين المركزي و الجهوي، فإن السادة المديرين الجهويين للصحة العمومية مدعوين إلى اتخاذ الإحتياطات و التدابير الضرورية لإكساب هذه العمليات المزيد من النجاعة و الجدوى حفاظا على الصحة العامة وذلك ب :

I. على مستوى مراكز الإيواء :

- القيام بزيارات يومية لمراكز الإقامة والإيواء مع التركيز على مراقبة التجهيزات الصحية والتخلص الصحي من الفضلات الصلبة.
- المراقبة اليومية للنوعية البكتريولوجية لمياه الشراب والمواد الغذائية والمياه العذمة و النظافة العامة.
- تنظيم حصص في التثقيف الصحي لفائدة المقيمين.

II. المراقبة الوبائية :

- جمع المعطيات المتعلقة بالحالات المرضية المسجلة لدى بعض المواطنين.

- اتخاذ الإجراءات الوقائية لتجنب العدوى والتعجيل بمعالجة الحالات.

المرضية المسجلة.

III. الإجراءات العامة :

- تأمين المراقبة الصحية للمنشآت المائية مع ضمان عمليات التطهير بصفة دورية ومنتظمة لمصادر التزود بمياه الشرب وإجراء التحاليل المخبرية اللازمة في الغرض.

- القيام بالمراقبة الصحية للمواد الغذائية في جميع المراحل (النقل والتخزين و إعداد الأطعمة) مع التأكيد على حفظ صحة العملة متداولي هذه المواد واقتطاع عينات قصد إخضاعها للتحاليل المخبرية.

- تنظيف وتطهير محلات السكنى المتضررة وذلك باستعمال المواد المطهرة المصادق عليها من طرف المصالح المختصة التابعة لوزارة الصحة العمومية.

- الردم الصحي لجثث الحيوانات وذلك باستعمال الجير

(chaux vive) لتغطية الجثث قبل ردمها.

- التثقيف الصحي للمواطنين،

- مقاومة الحشرات بإزالة مخافر توالد البيرقات وعند الاقتضاء

استعمال المبيدات لمداوات الحشرات الطائرة.

- مقاومة القوارض.

وتجدون رفقة هذا وثائق فنية تتضمن الإجراءات والتدابير الوقائية في هذا الغرض.

واعتبارا للأهمية التي تكتسيها الأنشطة الواردة بهذا المنشور، فإنني أهيب بكم لتطبيق ما جاء بالمنتشور المذكور بكل جدية وحزم مع ملازمة اليقظة التامة للوقاية من حدوث بعض الحالات المرضية.

وزير الصحة العمومية


الامضاء : الحبيب مبارك

المرسل إليهم السادة :

- (- المديرين الجهويين للصحة العمومية
- (- المديرين العامون للمؤسسات العمومية للصحة والمراكز والمعاهد المختصة
- (- مديرو المستشفيات ومجامع الصحة الأساسية
- (- رؤساء المصالح الجهوية لحفظ الصحة والتطهير
- (- رؤساء المصالح الجهوية للرعاية الصحية الأساسية
- (- أعضاء الديوان
- (- مديرو الإدارة المركزية
- (للإعلام

MESURE D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiche Technique N° 1

CONDITION D'hygiène dans les campements :

- le site devra être bien drainé, sans accident de terrain pouvant entraîner la stagnation d'eau ou d'autres conditions favorisant la prolifération des insectes et des rongeurs.
- Il devra être à l'abri de poussière, de la fumée, du bruit et des odeurs désagréables et à proximité des routes pistes.
- Entre les tentes, il devrait (si possible) avoir un espace d'au moins 6m pour éviter la promiscuité et empêcher la propagation des incendies.
- Les camps devraient être conçus pour accueillir un maximum de 60 tentes et avoir une zone de récréation couvrant au moins 10% de la superficie totale du camp.
- Les tentes seront chauffées à 20° par temps froid.

INSTALLATIONS SANITAIRES :

- Le nombre de systèmes d'évacuation des excréta devra être suffisant pour les femmes et pour les hommes (séparés)

LISTE DES PRODUITS RATICIDES POUVANT ETRE UTILISES EN SANTE
 PUBLIQUE

Fevrier 2002

MATIERE ACTIVE	NOM COMMERCIAL	FAMILLE	TONICITE ORALE (mg/kg)
Brodifacoum	Kieral Raticol	Dérivés de Hydroxy-d-Coumarine	0,26
Coumatène	Super Tungil AP		3
Coumatetralyl	Racumin	Hydroxycoumarine	17
Difethialane	Baraki		
Coumaphore	Tonarin		900 à 2000
Chlorophacinone	Card Ratmon Tunil Ratox Raf's control Karnel	Dérivés de Thiazinedione	3,15
Alphachloralose	Ratigox Ratide 50	Produit Organique de Synthèse	400

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHES

FICHE TECHNIQUE N° 2

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Après l'établissement d'un camp de sinistrés, la première commodité à apporter est l'eau. Un approvisionnement suffisant en eau saine est essentiel, et il est nécessaire de s'assurer que cet approvisionnement existe et d'accès facile. L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux critères bactériologiques et physico-chimiques de potabilité.

1.- BESOINS :

Les chiffres indiqués ci-dessous peuvent servir au calcul de la quantité d'eau strictement nécessaire pour la boisson, la cuisine et l'hygiène élémentaire.

- Centre d'urgence et postes de premiers secours : 40 à 60 litres par personne et par jour.
- Centres d'alimentation collective : 20 à 30 litres par personne et par jour.
- Abris temporaires ou camps : 15 à 20 litres par personne et par jour.

Si l'approvisionnement en eau saine est suffisamment abondant ; aucune restriction ne sera imposée ; si au contraire il y a pénurie d'eau, on instituera un rationnement, une surveillance étroite

de la consommation et toute autre mesure permettant d'éviter le gaspillage. Une fois passés les premiers jours de la phase d'urgence et dès que l'approvisionnement en eau se sera accru, on supprimera le rationnement, car il existe une corrélation entre la consommation d'eau et la propreté, et d'autre par entre la propreté et l'incidence des maladies hydriques.

2- RECHERCHE ET CHOIX D'UNE SOURCE :

On passera la reconnaissance jusqu'à une distance raisonnable, en vue de repérer toutes les sources d'eau possibles aux alentours du camp. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette recherche et d'une enquête sanitaire. Il est manifestement de la plus haute importance de faire choix des sources qui sont le moins exposées à la contamination.

* **LE RESEAU MUNICIPAL :** Lorsque le réseau de distribution d'eau a été endommagé par une catastrophe, le rétablissement du fonctionnement des installations est une tâche hautement prioritaire. Les conduites principales et les branchements devront être réparés aussi vite que possible. On peut quelquefois court-circuiter une section endommagée en fermant certaines vannes et rétablir la distribution dans la majeure partie du réseau.

Après une catastrophe, il faut augmenter la pression de l'eau et la concentration du chlore, de façon à protéger le réseau de distribution contre l'eau polluée qui peut s'introduire dans les conduites surtout après une inondation.

Après toute réparation du réseau de distribution, la conduite principale sera nettoyée par chasse d'eau puis désinfectée par contact avec une solution chlorée à 50 mg/l pendant 24 heures, cette teneur pourra être portée à 100 mg/l pendant une heure si la demande en eau est urgente. A la fin de l'opération de désinfection et avant que la conduite soit remise en service, des échantillons seront prélevés pour analyse bactériologique et détermination du chlore résiduel.

* **SOURCES ET PUIITS** : Il existe souvent aux alentours de la zone sinistrée des eaux souterraines qui sont moins sujettes à la contamination que les eaux de surface. Les eaux des nappes profondes (comme celles des forages profonds et des sources) seront exemptes de contamination si l'on prend quelques mesures simples de protection ; de plus elles offrent l'avantage d'être limpides et de n'exiger comme seul traitement que leur désinfection. Quant aux sources, leur exploitation est simplifiée par le fait que l'eau arrive à la surface sans pompe, cependant, une grande attention doit être prêtée aux formations géologiques et à la chambre de captage.

Une enquête sanitaire sur la zone avoisinant, l'emplacement d'un puits ou d'une source est de la plus haute importance. Elle devrait être faite par un personnel qualifié et fournir les renseignements sur les risques de contamination, les couches géologiques, la qualité et le volume des eaux.

Le puits doit être à une distance d'au moins 30 m de toute source potentielle de contamination et situé plus haut que toutes celles qui peuvent se trouver aux alentours. Immédiatement après sa réparation, le puits doit être désinfecté. On commence par rincer et par récurer le revêtement ou le cuvelage avec une solution chlorée concentrée (teneur en chlore actif : 100 mg/l) on utilise ensuite une solution plus concentrée de façon à porter à 50-100 mg/l, la teneur en chlore de l'eau du puits. Après avoir convenablement agité, on laisse reposer au moins 12 heures avant de pomper l'eau, on attend ensuite que le puits se remplisse. Lorsque la teneur en chlore résiduel tombe au dessous de 1 mg/l ; l'eau peut de nouveau être consommée.

Dans le cas d'une source, il convient avant de livrer l'eau à la consommation, que la chambre de captage soit désinfectée avec une solution chlorée et qu'autour de la source, un rayon de 50m, aménager des périmètres de protection, éventuellement clôturées, pour empêcher la contamination de surface du sol.

* **EAUX DE SURFACE** : Elles ne devraient être utilisées pour l'approvisionnement qu'à défaut de toute autre possibilité. On évitera celles qui sont malodorantes, fortement colorées ou fortement polluées. Les eaux superficielles doivent être désinfectées et, si possible traitées pour les rendre claires, limpides et pures. Si l'on ne dispose pas du matériel d'épuration habituel, il faudra improviser. L'installation le long du cours d'eau d'une galerie d'infiltration ou d'un collecteur où aboutissent plusieurs points de captage peut permettre de réduire la turbidité et la charge bactérienne, à titre de traitement préliminaire. Il faudrait aussi prévoir des mesures pour empêcher les gens et les animaux de polluer le bassin d'alimentation. Il faudra improviser le traitement en fonction des matériels et de l'équipement disponibles et aussi de l'impureté de l'eau. Divers modes de traitements peuvent être envisagés : décantation, filtration, désinfection.

3.- DISTRIBUTION :

Dans la plupart des situations d'urgence, l'eau est fournie par des camions citernes mis à la disposition des sinistrés. On pourra remettre à chaque famille un récipient à eau en matière plastique ou en tôle galvanisée.

Un camion citerne avec, sur place plusieurs réservoirs de stockage doit pouvoir desservir 1000 personnes environ.

Les responsables de l'hygiène du milieu veilleront à ce que les camions citernes soient ravitaillés à partir de sources acceptables et conformément aux règles d'hygiène, la chloration s'effectuera sous leur surveillance.

S'il existe à une distance raisonnable un réseau de distribution, on pourra le relier au camp provisoire au moyen de canalisations légères, en plastique ou en acier, à assemblage rapide. Dans les camps de caractère durable, on pourra poser des canalisations qui alimenteront un certain nombre de points d'eau. Aucun abri ne devra être situé à plus de 100 m d'un point d'eau.

Dans les situations d'urgence, la protection matérielle des réserves d'eau mise à la disposition des sinistrés est d'une importance capitale. Il est nécessaire d'empêcher d'envahir et d'endommager les unités de traitement, les stations de pompage, les camions citernes, les postes de distribution et les installations provisoires.

Les prises d'eau, les puits et les sources devront être protégés contre tout abus. La nature et l'ampleur de cette protection seront fonction des conditions locales.

Nbre de tentes pour 60 personnes (Maximum)	Nbre WC		Nbre de Lavabos		Nbre de douches	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.
1-20	1	1	1	1	1	1
20-40	2	2	3	3	1	1
40-60	3	3	4	4	2	2

En cas de besoin ajouter un appareil par 40 Tentes.

Pour l'évacuation des eaux ménagères, il faut prévoir des puits perdus.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans les camps accueillant des tentes, il faudra prévoir un système (réservoir, citerne...) pour 5 emplacements; on n'utilisera pas d'eau de surface ni d'eau de puits non aménagé ou de qualité douteuse à moins qu'elle ne fasse l'objet d'un traitement approuvé et contrôlé par les autorités sanitaires.

Les ustensiles de stockage des eaux de boisson (citernes, Réservoir ou même bidons) doivent faire l'objet d'un nettoyage quotidien et d'une désinfection par une solution javalisée- (4 cuillères à soupe d'eau de javel à 12° par 10L d'eau).

Il faut prévoir au moins 20L par jour et de préférence 40L.

COLLECT D'ORDURES

Prévoir des poubelles de 75 litres pour (2) deux tentes, vidées et lavées quotidiennement; L'emplacement des poubelles doit être propre et loin du camp.

Une citerne doit être placée près de l'emplacement des poubelles pour assurer leur lavage.

L'évacuation finale des ordures doit être hygiénique le procédé le plus recommandé est celui de l'enfouissement sanitaire.

MESURE D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiche Technique N°3

EVACUATION DES EXCRETA ET DES EAUX USEES

Il arrive couramment, immédiatement après une catastrophe que les conditions de rejets des excréta et des eaux usées ne soient pas satisfaisants. A moins que des mesures ne soient prises sans délai pour fournir les moyens nécessaires à cette évacuation .

IV - CAS DES CITES ET VILLES DOTEES DE RESEAUX D'EGOUTS :

Après une catastrophe, les réseaux d'égouts peuvent être mis hors d'état de fonctionner : rupture des conduites et des collecteurs, destruction des stations de pompage, On pourra prendre les mesures suivantes :

- Réparer sans délai les égouts en installant des dérivations provisoires pour isoler les tronçons endommagés.
- Curer et rincer les égouts engorgés.
- Dénoyer les stations de pompage.
- Transporter les boues en un lieu d'enfouissement.

- Traiter les égouts à l'aide d'antiseptiques puissants pour empêcher la propagation des organismes pathogènes et masquer les odeurs.
- Mettre en place des installations provisoires.

On s'efforcera au maximum de remettre en service le réseau d'égouts. En règle générale, toute réparation effectuée doit avoir un caractère permanent.

Toutefois, des réparations provisoires peuvent être nécessaire quant le remplacement d'une conduite ou d'un trou d'homme doit être rapide pour rétablir la circulation dans une grande artère. Pour des réparations urgentes, on pourra utiliser des tuyauteries en amiante-ciment, des conduits de bois ou tout autre type de canalisation à assemblage rapide.

2.- CAS DES ABRIS ET CAMPS PROVISOIRES :

Selon le temps d'utilisation prévu pour les abris et les camps provisoires, les installations d'évacuation des excréta seront de type et de durée de service variables. Les modèles les mieux adaptés sont les feuillées peu profonds, les feuillées profonds, les latrines à trou foré, les urinoirs et éventuellement les latrines mobiles.

La latrine commune, malheureusement, indispensable dans nombre de cas d'urgence, est difficile à maintenir propre elle ne devra donc être utilisée que lorsque la situation ne doit pas durer trop longtemps. De strictes mesures de contrôle et de propreté sont nécessaire. On devra s'efforcer d'approvisionner les latrines en eau afin de rendre leur lavage possible. Ces latrines devront comporter des blocs séparés pour les hommes et les femmes. Il est nécessaire de prendre les précautions qui s'imposent pour protéger les sources d'eau et les nappes phréatiques. Le site devra être sec, bien drainé et situé au dessus du niveau des crues, les abords immédiats des latrines

devront être débarrassés de toute végétation, déchets ou décombres.

SS- LES FEUILLES PEU PROFONDS: Il s'agit d'une simple tranchée, creusée à l'aide d'outils ordinaires (pioches et pelles), mesurant environ 30 cm de largeur et 90 cm à 150 cm de profondeur. La longueur est fonction du nombre global d'utilisateurs : il faut prévoir 3 à 3,5 m pour une centaine de personnes. Des feuillées séparées devront être prévues pour les hommes et pour les femmes. La terre retirée de la tranchée sera entassée sur le bord et servira pour recouvrir les excréta afin de limiter la prolifération des mouches et réduire les odeurs. Au besoin, on pourra placer au bord de la tranchée des planches ou des madriers qui constitueront une sorte de plancher et empêcheront les parois de s'ébouler. Des broussailles ou une clôture de planches ou de tôle assureront l'intimité nécessaire.

Les feuillées peu profonds sont une installation rudimentaire valable pour une courte période (pas plus d'une semaine). Lorsque la tranchée est remplie jusqu'à 30 cm de la surface, il faut la combler en amassant la terre puis en la tassant. Avant d'abandonner une tranchée, le personnel chargé de l'assainissement devra s'assurer qu'elle a été correctement comblée.

SS- LES FEUILLES PROFONDS: Ce type de latrine est destinée aux camps de caractère plus durable, de quelques semaines à plusieurs mois. La tranchée, de 1,8 à 2,5 m de profondeur et de 75 à 90 cm de largeur, est couverte d'un plancher empêchant le passage des mouches. Selon les habitudes locales, on prévoira des sièges ou une utilisation à la turque. Une bonne superstructure assure intimité et protection. Pour le reste, ces feuillées doivent répondre aux mêmes exigences que les feuillées peu profonds (recouvrement des excréta, comblement de la tranchée...).

SS- LES LATRINES A TROU FORE : A proximité des estuaires et partout où le sous sol n'est pas rocheux, ce genre de latrine permet d'évacuer rapidement les excréta en cas d'urgence, l'emploi de tarières permet d'installer des latrines familiales pour les réfugiés. Il est possible d'entreprendre sur place la production en série de dalles en béton qui serviront de plancher aux latrines.

SS - LES CABINETS A FOSSE : Lorsque le sous sol est meublé et facile à retourner, il est possible de construire un cabinet à fosse pour chaque famille ou groupe de familles habitant la même tente. On pourra entreprendre dans le camp même la production en série de dalles en béton qui serviront à confectionner le plancher des latrines. Dans les camps de caractère plus durables et là où l'on a coutume d'utiliser l'eau pour les ablutions intimes, on pourra munir chaque dalle d'un joint hydraulique, Il est également possible de construire une superstructure moins légère.

Une amélioration peut être apportée à ces latrines. Les nuisances provenant des odeurs et des mouches peuvent disparaître par la pose d'un tuyau d'aération dont le sommet est recouvert d'un grillage. Des tuyaux en plastique noir (PVC) sont recommandés pour la ventilation. Ces tuyaux doivent être solidement fixés au sommet de la latrine.

SS. LES URINOIRS : Il est recommandé de construire un urinoir pour 25 utilisateurs. L'application d'une solution de chlore permettra de réduire les odeurs. Il est nécessaire de prévoir un puits perdu ou puits d'infiltration.

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiches techniques n°4

CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES

1. APPROVISIONNEMENT EN DENRES ALIMENTAIRES :

-Toute viande fraîche est à exclure (viande - poulet - poissons). En cas de nécessité ne pas conserver les viandes plus de 24 heures.

-Utilisation de produits en conserves (boîtes de conserves de viande - poissons - légumes... lait stérilisé, fromages en boîtes, etc ...).

-Toutefois les produits non périssables peuvent être utilisés (farine, sucre, riz ...).

-Pas d'utilisation des semi-conserves (yaourt, fromage frais, crème, beurre ...).

-Distribution des sacs en plastique pour les ordures ménagères.

2. STOCKAGE DES DENREES :

-Denrées non périssables :

- . Soustraire les denrées à la pollution des rongeurs et insectes.
- . Eviter leur exposition à l'humidité.

-Denrées périssables :

. Les viandes, poissons et poulets qui sont consommés dans les 24 heures doivent être stockés dans un endroit aéré loin de toute source de chaleur (soleil, feu).

. En cas de présence de mouche, bien protéger ces denrées par des tissus non étanches.

3. HYGIENE CORPORELLE :

- Bien se laver les mains avant et après chaque repas et avant de préparer les repas.

- Se laver les mains au cours de la préparation des repas à chaque fois que des produits crus sont manipulés.

4-PREPARATION DES REPAS :

- Bien cuire les aliments et ne pas consommer des produits semi-cuits.

- Ne préparer que ce qui peut être consommé le jour même.

- Ne pas préparer des repas en excès.

- Pas de restes de plats cuisinés ou des produits de conserves.

- Egoutter des sauces et les mettre dans des sachets en plastique, des récipients en plastique et bien les fermer ou les enfouir tout simplement à 50 cm du sol.

- Eviter tout contact entre les aliments cuits et les aliments crus.

- Consommer les aliments immédiatement après leur cuisson.

- Les boîtes de conserves ouvertes seront transvasées dans un ustensile propre.

- Lavage et désinfection des crudités (légumes et fruits) :

*Le lavage se fait à l'eau courante ou provenant des puits contrôlés.

*La désinfection se fait en immergeant les crudités dans une eau additionnée de 4 cuillérées à soupe d'eau de javel à 12° par dix litres d'eau avec un temps de contact de 30 minutes.

*Puis bien égoutter les crudités avant utilisation.

*La consommation ou l'utilisation doit se faire très rapidement après ces opérations.

-Lavage et désinfection des ustensiles : (trois bassins si possible) :

*Origine de l'eau : eau courante en provenant de puits contrôlés.

*Dégraissage à l'eau.

*Rinçage.

Désinfection avec eau additionnée d'eau de javel à 12° à raison de 6 cuillérées à soupe dans dix litres avec un temps de contact de 30 minutes.

. Laisser sécher les ustensiles sans les essuyer.

. Les garder dans un endroit propre.

. Pas de consommation de légumes ou de fruits crus sans les opérations de lavage et de désinfection.

5. LAVAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX :

- Lavage de la boue éventuelle à grande eau.
- Puis lavage à l'eau et au détergent.
- Puis désinfection des sols : un litre d'eau de javel à 12° par seau d'eau et laisser le contact pendant cinq minutes enfin éponger superficiellement.-

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiches techniques n°5

LA DÉSINFECTION

Les opérations de désinfection intéressant les locaux, le linge et les aliments elles s'effectuent avec l'eau de javel ou des solutions désinfectantes.

1-Désinfection des locaux :

Avant d'entamer la désinfection, il faut évacuer les locaux puis commencer le lavage du plafond, des murs, des portes, des fenêtres, des meubles (y compris les lits) et du sol. Une fois le lavage terminé, rincer à l'eau propre puis désinfecter à l'eau de javel à 12° (2 cuillères à soupe pour 4 l d'eau).

En cas d'emploi de solutions désinfectants et bactéricides (forte contamination), suivre intégralement les conseils des techniciens hygiénistes de la santé publique, ainsi que les doses et modes d'emploi, conformément à la nomenclature des produits désinfectants autorisés par le Ministère de la Santé Publique dont copie ci-jointe.

2-La désinfection du linge :

Tout linge contaminé ou souillé doit être lavé et désinfecté avant d'être utilisé.

Cette opération consiste au lavage à l'eau chaude savonneuse, au rinçage à l'eau froide puis à la désinfection à l'eau javellisée à raison de 2 cuillères à soupe pour 4 l d'eau avec un temps de contact de 30 minutes.

Pour les vêtements fortement contaminés, leur ébullition s'impose à 15 mn.

3- les aliments :

Tous les légumes et les fruits frais doivent être désinfectés avant d'être consommés.

Cette opération consiste au lavage accru des légumes et fruits frais, puis l'immersion dans l'eau javellisée à une proportion de deux cuillères à soupe d'eau de javel à 12°, dans 10 l d'eau avec un temps de contact de 30 minutes.

Ne jamais consommer des crudités si elles sont mal ou non désinfectées.

Le stockage des aliments doit se faire dans des récipients propres et couverts.

Un aliment suspect ne doit jamais être consommé.

RECOMMANDATION DES PRODUITS DESINFECTANTS RECOMMANDÉS EN SANTE PUBLIQUE

2002

NOM DU PRODUIT	MATIERES ACTIVES	UTILISATION	DILUTION	EFFICACITE CONTROLEE
A SEPTOMENT	GLYOXAL	En milieu hospitalier, utilisé pour la décontamination des instruments thermolabiles (en métal, en verre, en plastique) et des instruments thermolabiles (endoscopes et accessoires d'endoscopie).	9% pendant une heure de contact	Bactéricide
AMU CHINA 218	CHLORE	Utilisé pour la désinfection des instruments, des appareils endoscopiques, des instruments métalliques, en caoutchouc, et en plastique, des instruments munis de lentilles, des thermomètres.	Utilisé à l'état pur	Bactéricide
SANICID 5 DEGRAISSANT DESINFECTANT INODORE	AMMONIUM QUATERNAIRE+PER OXYDES	Utilisé pour la désinfection des tables de découpe, plans de travail, ainsi que murs, surfaces et sols des locaux de stockage.	Concentré à 2%	Bactéricide

PACTINYL SM DESINFECTANT	AMMONIUM QUARTERNAIRE PEROXIDES	Utilisé pur la désinfection par rempage en bac ou en cuve par ultra-sons des instruments thermosensibles, du matériel chirurgical et médical, du matériel d'exploration (fibroscopie)	Concentré à 2%	Bactéricide
BACFAST	COMPOSE POLYVALENT D'AMMONIUM QUATERNAIRE	Locaux de stockage des aliments établissements médicaux, brasseries, industries laitières, chaînes hôtelières	1%	Bactéricide
V.R. POLYVALENT	MELANGE TENSIO- ACTIFS ANIONIQUES ET NON IONIQUES	En milieu hospitalier, pour la désinfection des sols et des surfaces, dans les restaurants	À diluer dans l'eau à raison de 5% pour les murs gras et les frigos. 10% pour les sols.	Bactéricide
ANTISAPRIL	CHLORE CHLORURE PARFUM	Désinfection des locaux hospitaliers du type salle d'opérations, couloirs, sanitaires et cuisine. Désinfection de la vaisselle, du linge, du matériel contenant, désinfection des bâtiments délégués.	Concentré à 2%	Bactéricide
BIOCIDE 30	NOBE	Désinfection des équipements et des ustensiles. Désinfection de l'eau	1/600 1/2500	Bactéricide
BACTENYL SPRAY	AMMONIUM			

Contingences nantes de l'année de 1961 à 1964

HESCODYNE	DERIVES IODES	Utilisé pour la désinfection des sols, des lits, des salles de malades	Utilisé à l'état pur	Bactéricide
GERCIDE 90	AMMONIUM QUATENAIRE + POLY ALLYLAMINES	En milieu hospitalier, pour la désinfection des sols, des surfaces et des instruments	Concentré à 0.25% pour le sol et les surfaces, à 1% pour les instruments	Bactéricide Fongicide
ANIOS IV4	AMMONIUM QUATENAIRE + GLUTARALDEHYDE	Désinfectant de contact	0.1 à 0.5%	Bactéricide Fongicide
ANIOS R 88	FORMALDEHYDE + ALKYLALCOHOL + ALCOOLS	Désinfection par voie aërienne	Prêt à l'emploi pendant 3 H de contact à 8 ml/m ³	Bactéricide Fongicide
STERANIOS 2%	GLUTARALDEHYDE 2%	Désinfectant des instruments à froid	Prêt à l'emploi avec trempage 10 minutes et 1H pour les spores	Bactéricide Virucide Fongicide
AMPHOSEPT	AMPHOTERE ALCOOL GLYCOL + ETHOXYLES OXYDE DIAMINE + DERIVES D'ACIDES GRAS	Désinfection des instruments	1%	Bactéricide
ANIOSPRAY 41	ALDEHYDES + ALCOOL ALKYL	Désinfection de contact des sols et des surfaces en	Prêt à l'emploi à 30.40ml/m ²	Bactéricide

	QUATERNAIRES + PEROXYDES	Utilisé pour la désinfection des locaux par voie aérienne (dans les blocs opératoires et dans les chambres des malades)		
SANICIDE 5 DESINFECTANT INDOORE	AMMONIUM QUATÉRNAIRE+PER OXYDES	Utilisé pour la désinfection des surfaces, cuirs et vaisselle		Bactéricide
EAU DE JAVEL (COMMERCIALE A 12 DEGRES)	HYPOCHLORITE DE SODIUM	Dans les hôpitaux, les cliniques, les hôtels, les maisons, ne jamais conserver l'eau de javel dans des bidons métalliques. L'eau de javel doit être conservée dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.	Dilution (2 cuillères à soupe d'eau de javel dans 10 litres d'eau de robinet) pour la désinfection des crachoirs, des bassins de nuit, des locaux à urines, des cuvettes) 40 CC d'eau de javel (pour la désinfection des baignoires, des lavabos et des eaux usées infectées)	Bactéricide
IOSAN		Pour la désinfection des locaux et usiersiles, en milieu hospitalier et dans les industries alimentaires.	7,5 CC à 15 CC par 10l d'eau pour la surface lisse 30 à 40 CC par 10l d'eau pour le nettoyage et la désinfection similaires	Bactéricide
SUBLIFORM	FORMOL	Utilisé pour la désinfection des chambres de malades	Utilisé à l'état	Bactéricide

ANIOSTERIL EAS	Quaternaire LAURYL ALCOYLPOLYAMINES + DERIVES DIACIDES GRAS	Désinfectant de contact	0,1 à 0,5%	Virucide Bactéricide Fongicide Virucide
ASEPTANIOS TERMINAL HPH	ALDEHYDES + ALCOOLS + ALKYLAMINOGLYCI NE	Désinfection de l'air et des surfaces	Prêt à l'emploi pendant 3H de contact à 8ml/m ³	Bactéricide Fongicide Virucide
PYOBACTERE	MELANGE D'ALDEHYDES DIAMMONIUM QUATERNAIRE DE TENSIO-ACTIF NON IONIQUE	En milieu hospitalier, secteur à haute risque: blocs opératoires, salles de soins intensifs, services prématurés. En milieu industriel : industrie pharmaceutique et cosmétique.	0,2% dans l'eau	Bactéricide
SURFANIOS	POLYALKYLAHMONY NUM + CHELATEURS DU Ca ²⁺ et K ⁺ sous forme de sels	Désinfection des sols, murs et surfaces.	0,25%	Bactéricide Fongicide Virucide
PYOBACTENE	Mélange d'additifs d'ammonium IV, de tensio actif non ionique	En milieu hospitalier, secteur à hauts risques, blocs opératoires, salles de soins intensifs, services prématurés. En milieu industriel, industrie pharmaceutique et cosmétique	0,2% dans l'eau	Bactéricide
BIO BAC 2000	MELANGE DIAMMONIUM IV DE TENSIO.	En milieu hospitalier: lavage des sols et des surfaces. Désinfection des moyens de	0,1% dose classique et	Désinfectant bactéricide fongicide et désodorisant.

	ALLES POUR IONIQUE ET DURETÉ DE FIN	Contamination et usage	Concentration	Usage
SANILINGE	AMMONIUM IV Mélange d'ammonium IV de tensio-actif non ionique	En milieu hospitalier : assouplissant textile	0,2%	Bactéricide Fongicide
P.D.A	Mélange d'ammonium IV de tensio-actif non ionique	Désinfection des surfaces destinées à l'agro-alimentaires actif sur le virus B	0,2%	Bactéricide Fongicide
ALKYDIOL	Mélange d'ammonium IV de tensio-actif non ionique	En milieu hospitalier Désinfection de toutes les surfaces, sol et parois	0,2% 0,5%	Bactéricide Fongicide
GLUTARICIDE	GLUTARALDEHYDE	En milieu hospitalier pour la désinfection des instruments médico-chirurgicaux.	2,5% avec 15 de contact	Bactéricide Fongicide
ECODIOL	Mélange d'alkylamine tensio-actifs anioniques et non anioniques	En milieu hospitalier pour la désinfection des sols et surfaces dans les zones à hauts risques	0,75% 0,25%	Bactéricide Fongicide
R.D.N.DVA PLUS	Mélange de formaldéhyde, glutaraldéhyde et glycol	En milieu hospitalier pour la désinfection des surfaces par voie aérienne	Utilisé à l'état pur	Bactéricide Fongicide Sporicide
NEODIOL+	MELANGE AMMONIUM IV de complexes alcalins et de tensio-actif non ionique	Nettoyant désinfectant du matériel médico-chirurgical Désinfection du linge souillé en milieu hospitalier	1% à 2,5% pour les instruments 2,5% pour la décontamination du linge	BACTERICIDE Fongicide
LISSOFORMINE	Glutaraldéhyde, formaldéhyde, glypoxal, tensio-actifs non	Désinfection des sols, des surfaces et mobiliers	0,25%	Désinfectant, bactéricide

AUTOSEPT	catéoniques, tensio-actifs Propanol, chlorure de benzalkonium, acide mandélique	Désinfection de la peau et des aines	Utilisé à l'état pur	Désinfectant Bactéricide
LYSOSPRAY	Formaldéhyde, glutaraldehyde	Désinfection rapide des surfaces et matériel par polvérisation	Utilisé à l'état pur	Bactéricide
Mundsept 80	Glutaraldehyde, formaldéhyde, glycérol, tensio-actifs non ioniques tensio-actifs catéoniques	Désinfection des sols, des surfaces et des mobiliers	0,25%	Bactéricide
COOLTAB TABLETTES DESINFECTANTS	Dichlorophéne	Utilisé pour l'entretien des établissements industriels, médicaux hôtels et bâtiments publics.	1 comprimé pour traiter une surface de 0,14 m ² pendant 6 mois.	Bactérie en vers Aspergillus, Pseudomonas, entérobactéries staphylococcus dorés.
BARRICIDAL 30	Composé actif diméthyl chlorofenylidation terphénole émulsion avec savon et alcool glutaraldéhyde	Désinfection des mains et bras Aérosol pour salles d'opération	1%	Bactéricide
DUROSEPT EZ	Ammonium IV, enzymes protéolytiques, tensio-actifs non ioniques, inhibiteurs de corrosion	En milieu hospitalier, nettoyage et décontamination de l'instrumentation médico-chirurgicale	0,6%	Bactéricide
SENUCIDE	Glutaraldéhyde	Utilisé pour la désinfection du matériel et des instruments thermosensibles	Utilisé à l'état pur	Bactéricide Fongicide Sporicide

	quaternaires, sels alcalins de sodium	decontamination virulante du matériel médico-chirurgical	doseuse soit 25grs de produit dans 5L d'eau tiède et agiter pour dissoudre	Fongicide
CLOGERM	Ammoniums quater naires.	Utilisé pour le dégraissage, le nettoyage et la désinfection de leurs matériels et surfaces	1 sachet dissoudre dans 5L d'eau pour la désinfection de surface 1 sachet dissoudre dans 5 L d'eau pour la désinfection du matériel	Détergent Bactéricide Fongicide
ASPHENE 381	Ammoniums quaternaires.	Utilisé pour le nettoyage des surfaces et des sols	À diluer à 0.25%	Nettoyant désinfectant Bactéricide, actif sur le BK, fongicide
ULTRASEP 260	Ammoniums quaternaires.	Utilisé pour la désinfection des sols et des surfaces	Dilué à 0.5%	Bactéricide, Fongicide
SANYTEX	Ammoniums quaternaires	Utilisé pour la désinfection des surfaces, sols et autres	Dilué à de 0.5% à 2%	Désinfection Bactéricide, Fongicide Virucide

NOMENCLATURE DES PRODUITS DESINFECTANTS RECOMMANDÉS EN SANTÉ PUBLIQUE

MARS 2002

NOM DU PRODUIT	MATIERES ACTIVES	UTILISATION	DILUTION	EFFICACITE CONTROLEE
Hexanils G+R	Ammoniums quaternaires Biguanide	Nettoyage et décontamination de l'instrumentation médicale, Chirurgicale et endoscopique	Dilué à 0,5 %	Activité bactériocide
SANIFLORE 100	Chlore de Benzalkonium Formaldéhyde	Traitement des surfaces	pur	Activité bactériocide
SANISERME	Chlore de didecylmethylammonium	Traitement de surface par voie aérienne	Dilué à 3 %	Activité bactériocide
Aeriosyme PLUS	Ammoniums quaternaires	Nettoyage et décontamination de l'instrumentation médicale, chirurgicale et endoscopique	Dilué à 0,5 %	Activité bactériocide
Activanos	- Ammoniums quaternaires - Aldehydes - Formaldéhyde - Glutaraldéhyde	Désinfectant à action nettoyante pour lavas bassins automatiques et semi- automatiques.		Activité bactériocide
Spray e 3.19	Ammoniums quaternaires	Désinfection rapide par pulvérisation des surfaces et	utilisé à l'état pur	Activité bactériocide

		actuels		
Salvantes	Ammoniums quaternaires	Nettoyant décontaminant alcalin de l'instrumentation médicale et chirurgicale et des dispositifs médicaux.	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Karsolex	Gluaraldehyde	Desinfection des instruments thermosensibles des endoscopes et les équipements d'anesthésie.	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Savonnet	Ammoniums quaternaires	Nettoyant bactéricide pour les mains.	Utilisé à l'état pur	Activité bactérienne
MD 90	Ammoniums quaternaires	Décontamination des instruments dentaires et chirurgicaux.	Dilué à 4 %	Activité bactéricide
Marspray	Amphotère Diquaconate de chlorhexidine	Utilisé pour l'antisepsie des mains	Utilisé à l'état pur	Activité bactérienne
Dermantos scrub	Polysulfopropylène oxyde Diquaconate de chlorhexidine	Lavage chirurgicale	Utilisé à l'état pur	Activité bactérienne
Dermantos Scrub	Chlorhexidine	Lavage et antisepsie de la peau saine	Utilisé à l'état pur	Activité bactérienne
Bactinog	Ammoniums quaternaires	Désinfection du linge préalablement lavé	Dilué à 0,125 %	Activité bactérienne

Steranige	Glutaraldéhyde composés amphotères	Désinfection du linge continué avant lavage.	Citru à 1 %	Activité bactéricide
Terminex 6	Fornaldéhyde	Désinfection de l'air	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Pendol E	Tensio-actifs cationique et non ioniques	Nettoyant, désinfectant, décontamination des endoscopes et matériel médico-chirurgicaux	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Sporidol	Ammoniums quaternaires Bigaride	Désinfectant ultérieur des parois, surfaces, sols (sans essuyage)	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Cin'up	- Tensioactif non ionique et cationique - Acétate de guanidine	Débrillant, désinfection des surfaces verticales et dispositifs médicaux.	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide
Steranox 20%	Glutaraldéhyde	Désinfection totale à froid du matériel chirurgical et médical. Désinfection du matériel d'endoscopie et du matériel thermosensible	1%	Bactéricide

Ant de 1000	Acide peracétique	Stérilisation totale à froid du matériel chirurgical et médical. Désinfection du matériel endoscopique et du matériel thermosensible et des dispositifs médicaux. Thermolysa.	20%	Bactéricide
Oxyantisept	Acide peracétique	Désinfectant pour générateur d'hyperoxygène.	Prêt à l'emploi	Bactéricide
Solisept D	Glutaraldéhyde		Prêt à l'emploi	Bactéricide
Antus spécial DDP	Formaldéhyde et sels d'ammoniums quaternaires	Désinfection journalière et préventive par voie aérienne.	Prêt à l'emploi	Bactéricide
Dentasept P.E	Chlorure de dialkyldiméthylammonium	Nettoyage et pré-désinfection des instruments dentaires par immersion.	1%	Bactéricide
Dentasept 3H	Chlorure de dialkyldiméthylammonium	Nettoyage et par immersion-désinfection des instruments dentaires.	2%	Bactéricide
Dentasept Ultra	Glutaraldéhyde	Désinfection à froid de l'instrumentation dentaire.	Prêt à l'emploi	Bactéricide
Dentasept Spécial fraises	Dérivés amphotères antimicrobiens	Nettoyant pré-désinfectant des fraises et instruments rotatifs et à canal.	Prêt à l'emploi	Bactéricide

De sept surfaces	ammoniums quaternaires	Nettoyant et désinfectant des sols et surfaces.	0,25%	Bactéricide
Dentasept Spray 41	Alkylaminocetylpyronie ammoniums quaternaires		Produit prêt à l'emploi	Bactéricide
Dentasept Alcoolise	Hydroalcoolique à la chlorhexidine	Solution hydroalcoolique pour une antiseptie rapide et fréquente des mains.	Produit prêt à l'emploi	Bactéricide
Dentasept Antiseptique	Digluconate de chlorhexidine et ammoniums quaternaires	Solution lavante et antiseptique des mains. Très bonne tolérance cutanée.	Produit prêt à l'emploi	Bactéricide
Dentasept aspiration sans aldehyde	Ammoniums quaternaires	Nettoyage et pré-désinfection de tous les systèmes d'aspiration. Sans production de mousse.	2%	Bactéricide
Autos surfaces hautes	Ammoniums quaternaires	Nettoyage et désinfection rapide des dispositifs médicaux et surfaces : matériel médical, plans de travail, paillasses.	prêt à l'emploi	Bactéricide

Vaccin sept INS	Gluteraldéhyde Ammonium quaternaires Povidone iodée	Désinfection des instruments dentaires.	Concentré à 9%	Activité bactéricide, Activité fongicide, Activité activité
FASEROD	Tensocactils et excipients	Lavage chirurgical en chirurgie et lavage techno-santaire des mains dans les zones de hautes risques.	Utilisé à l'état pur	Activité bactéricide, Activité fongicide, Activité
BACTINYL S.M.p.e	Ammoniums quaternaires Peroxyles stabilisés	Désinfection du matériel thermosensible et d'exploration et du matériel de chirurgie dentaire, dispositifs médicaux.		Activité bactéricide, Activité fongicide.

NB: - Les essais ont été faites uniquement pour vérifier le pouvoir bactéricide pour d'autres usages, consulter le document technique du produit.

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHES

FICHE TECHNIQUE N° 7

LUTTE CONTRE LES MOUCHES

Les mouches se reproduisent dans les matières organiques en décomposition particulièrement les ordures, le fumier, les excréta. Ils sont les plus redoutables transmetteurs mécaniques de germes pathogènes. Ainsi, il est nécessaire de :

1)- *Empêcher la reproduction des mouches par l'élimination des milieux de reproduction.*

a.- *Par l'ensouissement sanitaire des matières en putrification sans nuire à la nappe d'eau.*

b.- *Le conditionnement hygiénique des ordures et déchets et leurs transformations loin des endroits d'installations des camps.*

2)- *Lutter contre les mouches par l'utilisation des produits insecticides pouvant être utilisés en santé publique (liste en annexe).*

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHES

FICHE TECHNIQUE N° 6

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Les moustiques se reproduisent essentiellement dans les eaux stagnantes, alors que la ponte se fait aussi bien dans l'eau que sur le sol humide. La lutte contre ces insectes doit être basée essentiellement sur :

1.- *Les travaux d'assainissement pour l'élimination des eaux stagnantes ou la modification de l'aspect des gîtes de façon à les rendre non favorables à l'installation et au développement des moustiques.*

2.- *la lutte chimique contre les larves de moustiques par l'utilisation de l'un des produits insecticides pouvant être utilisés en santé publique (liste en annexe).*

LISTE DES PRODUITS LARVICIDES POUVANT ETRE UTILISES EN SANTE
PUBLIQUE

Fevrier 2002

MATIERE ACTIVE	NOM COMMERCIAL	FAMILLE	DOSAGE	TOXICITE ORALE (mg/kg)	UTILISATION
Permethrine	Kafil 10 EC Coopex 10 EC Purite 10 EC Imperator 10 EC Perthax Permethrine 10 H.P.10 EC	Pyrethrenoïdes de Synthese	500ml/m ³	400	
Deltaméthrine	K.Ochlorine 25 EC		400ml/m ³	137	Recommandés Pour les eaux claires.
Fenitrothion	Larvus 50 EC Fenitrothion FC50 Sumithion 50 EC		600ml/m ³	1504	
Téméphos	Temephos 50 EC Lows 50 EC	O. Phosphorés	600ml/m ³	8610	
Pyriproxyfen	Sumilarv 0.5	Inhyb-Synth	2000ml/m ³		
Bacillus Sphaericus	Spherimos 125gl	Biologique	3l/m ³	> 5000	

LISTE DES PRODUITS LARVICIDES POUVANT ETRE UTILISES EN SANTE
 PUBLIQUE

février 2002

MATIERE ACTIVE	NOM COMMERCIAL	FAMILLE	DOSAGE	TOXICITE ORALE (mg/kg)	UTILISATION
Chlorpyrifos Ethyl	Proflas 48 EC Pridur 48 EC Pro Foxon 480 Gudiarox 47 EC	O Phosphorés	200ml/ha	136	
Pirimiphosmethyl	Acetie 50 Ec ou MC 20	O Phosphorés	500ml/ha	2050	Recommandés pour les eaux polluées.
Diméthuron	Dimilin PM25	Inhib-Synth	100ml/ha	4650	
Tetraméthrine Sumthrine	Peguard NS 20/10 EC Peguard FG 161	Pyrethroides de Synthèse	200ml/ha 400ml/ha	>5000	
Fenitrothion Tétraméthrinne	Sumithion 50/5 EC	O Phosphorés Pyr de Synth.	400ml/ha	1550	
Deltaméthrinne Ectiothrinne	K. Ouirine 2,5-11 ULY	Pyr de Synth.	5l/ha	137 405	

LISTE DES PRODUITS INSECTICIDES POUVANT ETRE
UTILISES EN SANTE PUBLIQUE
ANNEE 2002

NOY COMMERCIAL	CONCENTRATION	MATIERE ACTIVE	PRESENTATION
GOLATHI GEL	0,05%	FIPRONYL	CARTOUCHE
MOUSTIFUGE LIQUIDE	0%	PYRAMIN FORTE	FLACON
PRO BOACH TRAPS	2%	ISOPROPOX PHENYL METHYL CARBAMATE	BOITE
PICANT CONTROL	4%	ACIDE BORIQUE SODIUM	DECARN HYDRATE
CATCH INSECTICIDE RAMPANT	5%	TETRABORATE	BOITE
CATCH INSECTICIDE VOLANT	0,11%	SUMTHIRINE NEOPENAMIN	BOMBE AEROSOL 400 ML
CATCH DIFFUSEUR ELECTRIQUE	0,74%	PYRAMIN FORTE	FLACON COMPRIME
CHOC		BIOPYBUTHIRINE TM 143	BOMBE AEROSOL
EMPIRE MAISON	4%	CHLORPYRIFOS MICROCAPSULE	FLACON E. PLASTIQUE
BACON ANTI- FOURMIS POUVRE	0,5%	PERMETHRINE	FLACON EN PLASTIQUE
EZALO LIQUIDE	1,7 g	ESBIOTHRINE	FLACON
EZALO-MAT	14,9 MGT 9,6 MGT	S.BIO-ALLTHRINE 95% BIO-ALLTHRINE ESBIOTHRINE TECH. 24 mg / T	TABLETTE

« "PUCK" contre insecte volant »	0,45%	ESBIOLETHRINE	AEROSOL
« PIF PAF dust poudre »	0,5 %	PERMETHRINE	POUDRE
« PIF PAF FLYING INSECTE »	0,097 %	S. BIOLETHRINE	AEROSOL
	0,065 %	PERMETHRINE	
	0,445 %	PIPERONYL	
« PIF PAF CRAWLING INSECT KILLER »	0,5 %	TETRAMETHRINE	AEROSOL
	0,1 %	S. BIOLETHRINE	
	0,25 %	PERMETHRINE	
« PIF PAF "LOW ALLERGENIC" ODOURLESS FLYING INSECT »		BIOALLETHRINE	AEROSOL
		BIORESMETHRINE	
« STRONG VOLANT »	0,1%		AEROSOL
	0,070 %		
	0,540 %		
« STRONG RAMPANT »		TETRAMETHRINE	
	0,1%	PERMETHRINE	AEROSOL
		PIPERONYL	
« SUPERTON CONTRE LESINSECTES RAMPANT »	1%		AEROSOL
	0,2%	CYPERMETHRINE	
PERMAX CONTRE INSECTE VOLANT ET RAMPANT	10 %	CHLORPERIFOS	EMULSION
		ETHYL TETRAMETHRINE	CONCENTRE
DRAGON ROUGE	0,2 %	PERMETHRIN	AEROSOL
	0,075 %		
		TETRAMETHRINE	
		SUMETHRINE	

**LISTE DES INSECTICIDES
POUVANT ETRE UTILISES EN SANTE PUBLIQUE**

Février 2002

<i>Produits</i>	<i>Matière Active</i>	<i>Pourcentage %</i>
RAID Mites	Perméthrine	0.10
RAID mouches moustiques	Huile de citronnelle	98.75
RAID of Repellent Spray	N,N Diéthyltoluamide	15.01
RAID Of Repellent Lotion	N,N Diéthyltoluamide	7.00
RAID Moustiques	D-alléthrine (Pynamine forte)	6.00
RAID Fourmis	Chlorpyriphos	0.03
Nexis Anti-moustique	Pinamyn forte	0.51
Pastille Nexis liquide	Esbiothrine	3.0
CAFARAN	Acide Borique	24
VAPE MAT « e »	Prallethrin	14.74
VAPE MAGIC « e »	Prallethrin	1.55

MESURE D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiche Technique N° 8

LUTTE CONTRE LES SCORPIONS ET REPTILES

Les scorpions vivent en petits groupes isolés sous les pierres, les écorces, les déchets et particulièrement dans les tabias. Ils creusent aussi des terriers, ils sont nocturnes et ne sortent que dans la tombée de la nuit.

La lutte contre les scorpions et reptiles repose sur deux éléments :

1) L'assainissement du milieu :

- la propreté et le nettoyage des abords des campements.
- L'élimination des pierres, des tas de déchets et des ordures.
- Eviter les emplacements où il y a des plantes touffues et grimpantes.

2) Lutte chimique :

* Le pirimiphos méthyle poudre est un produit très efficace quand il est utilisé sur les passages et autour des gîtes des scorpions.

MESURE D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiche Technique N° 9

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

Parmi les très nombreuses espèces de rongeurs, certains vivent de façon permanente avec l'homme en causant des dommages à l'agriculture et aux denrées emmagasinées et peuvent présenter un danger pour la santé, surtout le *Rattus rattus* (rat noir), le *Rattus norvegicus* (rat d'égout) et le *Mus musculus* (souris).

Ces petites bêtes se reproduisent très rapidement, de façon qu'un couple de rongeur donne naissance de 5 à 10.000 rongeurs par an.

-LUTTE:

A) Assainissement du milieu

- * Elimination des gîtes possibles (dépôts, débris...)
- * Suppression de la nourriture et de l'eau par le contrôle des ordures (le rat d'égout préfère les ordures).
- * Protection des denrées alimentaires.

A) Destruction des rongeurs :

* Par les trappes

* par l'utilisation raticides pouvant être utilisés en santé publique (liste en annexes). Ces produits doivent être utilisé sous formes d'appats empoisonnés dans les endroits fréquentés par les rongeurs et à l'écart des hommes et des animaux.

MESURE D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHE

Fiche Technique N° 10

DESTRUCTION DES CADAVRES D'ANIMAUX :

- Ces mesures touchent tous les animaux domestiques ou sauvages- grands ou petits.
- Une surveillance journalière doit être faite aux alentours des zones sinistrées dans un rayon de 1 Km.
- Ne pas laisser les cadavres des animaux plus de 24 heures sans prendre les mesures nécessaires.
- Les cadavres des animaux seront acheminés hors des campements ou des habitations à 500m de la dernière habitation (ou périmètre communal).
- Une fosse d'un mètre de profondeur minimum sera faite pour chaque cadavre.
- Toutefois, quand il s'agit de plusieurs animaux morts dans un intervalle de 24 heures, une fosse commune sera faite avec une profondeur à partir des cadavres d'un mètre au minimum.
- Une couche de chaux vive de 20 centimètres recouvrant tous les corps sera nécessaire avant recouvrement par la terre.

- Il y a lieu de prendre soin de l'emplacement de l'enfouissement des cadavres, qui doit être éloigné :
 - * D'un minimum de 50m de tout point d'eau et de tout puits destinés à l'irrigation ou à la boisson.
 - * De tout endroit qui peut être atteint par les crues ou par un phénomène susceptible de les déterrer.
- Il est aussi nécessaire de désinfecter l'emplacement primaire des cadavres avec un désinfectant autorisé (terre, enclos, bergerie, chenil, poulailler, écuries, etc....).

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE CATASTROPHES

FICHE TECHNIQUE N° 11

ACTIONS DE PREVENTION EN MATIERE DE CATASTROPHES CHIMIQUES

Les catastrophes chimiques peuvent être classées en trois catégories selon leurs circonstances de découverte :

PREMIERE CATEGORIE.- Fuites accidentelles aiguës

- . *Rejet dans l'air, l'eau ou le sol.*
- . *Feu*
- . *Explosion*
- . *Entraînement des effets sanitaires aigus sur la population exposée et des effets chroniques à long terme.*

DEUXIEME CATEGORIE.-

- . *Fuite chronique dans l'environnement décelée par la découverte de contaminants lors de la surveillance de l'air, eau et sol.*
- . *Une surveillance de ces milieux dans les endroits à risque est nécessaire.*

TROISIEME CATEGORIE.-

- . Apparition de manifestations pathologiques inexplicables (fréquence anormalement élevée d'un syndrome ou d'une pathologie particulière).
- . Une enquête épidémiologique est nécessaire pour évaluer le problème et identifier la source de contamination.

Un grand nombre de corps chimiques a été responsable de catastrophes dans le monde, parmi lesquels citons les produits de combustion (propane, pétrole), les carburants (Mazout), des acides comme l'acide sulfurique, phosphorique chlorhydrique, l'ammonium, le chlore, les liquides corrosifs, des bases, etc...

Outre, la prévention primaire qui repose sur la mise en place de système de sécurité adéquat au niveau de la production, du transport ou du stockage de ces produits, voire de l'instauration d'un périmètre de sécurité ou de l'interdiction de circulation, des mesures d'évaluation sont indispensables à mettre en œuvre, dès la survenue de la catastrophe et ceci afin de limiter son impact sur la santé de la population et de l'environnement.

1)- Détermination de l'endroit, du type, de la taille et de la distribution de la fuite.

. L'endroit de la catastrophe peut être le lieu de production, le lieu de stockage du produit ou pendant le transport.

. Le type explosion, feu, rejets gazeux ou liquides doit être déterminé.

. La taille de la fuite peut être estimée par le poids ou le volume du corps chimique dispersé.

. La dispersion du contaminant qui commande le périmètre d'évacuation de la population affectée est liée aux conditions météorologiques et géographiques.

2)- *L'identification des corps chimiques et des produits de réaction :*

Les quantités des contaminants et leurs concentrations dans l'air ambiant doivent être analysées si possible.

La réactivité et les propriétés physico-chimiques des contaminants doivent être identifiées.

L'identification des contaminants est nécessaire pour évaluer leur toxicité, pour guider le traitement médical des personnes affectées, pour fournir l'équipement de protection adéquat du personnel de secours et des mesures de contrôle de la décontamination environnementale.

3)- *Définir la population à risque :*

On doit disposer d'informations concernant la proximité et la taille des zones résidentielles avoisinantes et des immeubles commerciaux ou publics.

Certains groupes de personnes sont particulièrement vulnérables : ce sont les enfants, les sujets âgés, les personnes malades ou invalides.

4)- *Evaluation toxicologique rapide :*

- L'effet d'un polluant chimique sur la santé humaine est déterminé par la nature, la voie d'exposition et la quantité absorbée.

- Durant la phase aiguë, la peau et les voies respiratoires sont les voies habituelles d'exposition. Plus tard, les voies cutanées et orales par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés peuvent être des voies importantes d'exposition.

- Les données toxicologiques peuvent être trouvées dans la littérature spécialisée.

5)- *Identification de modes thérapeutiques appropriées :*

- *Est fondée sur une confrontation des données épidémiologiques, toxicologiques et médicales et sur un consensus entre les cliniciens.*

- *Le traitement approprié doit être notifié rapidement aux médecins chargés des soins d'urgence.*

6)- *Evaluation des capacités sanitaires d'intervention afin d'apporter les correctifs nécessaires.*

7)- *Evacuation de la population exposée si nécessaire.*

8)- *Interdiction de consommer les aliments et l'eau contaminés.*

9)- *Organiser des abris pour la population déplacée et y instaurer des conditions d'hygiène rigoureuses.*

10)- *Procéder à l'enfouissement des cadavres d'animaux ou humains.*

11)- *Surveillance épidémiologique afin de rassembler rapidement les données relatives à l'incidence, distribution, l'atteinte, le type et la sévérité de pathologie liée à la catastrophe.*